



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Conseil supérieur
des programmes

Projet de maquette de l'épreuve anticipée de mathématiques en classe de première

Mars 2025

Sommaire

1. Objectifs de l'épreuve	3
2. Cadre de l'épreuve	3
3. Format de l'épreuve.....	3
4. Ressources pour les commissions d'élaboration de sujets.....	4

1. Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve s'adresse à l'ensemble des élèves des classes de première des voies générale et technologique. Elle a vocation à établir le niveau mathématique des élèves dans le cadre du baccalauréat. Il s'agit de répondre à la demande sociale de garantie de la maîtrise par les élèves des fondamentaux mathématiques par une évaluation objective.

L'objectif est ici d'évaluer le niveau d'acquisition des contenus et compétences attendus dans les programmes de mathématiques des classes de seconde et première du lycée.

2. Cadre de l'épreuve

L'organisation actuelle du lycée en voie générale et technologique ne permet pas d'envisager une épreuve commune anticipée pour l'ensemble des élèves dans le cadre du baccalauréat. En effet trois programmes de première différents existent selon que l'élève se situe dans la voie technologique, dans la voie générale en ne suivant pas la spécialité Mathématiques et dans la voie générale en suivant la spécialité Mathématiques.

Il convient donc de prévoir une épreuve avec trois sujets distincts : un premier concernant les élèves de la voie technologique, portant sur le programme de mathématiques de tronc commun de la classe de première technologique¹, un deuxième concernant les élèves de la voie générale ne suivant pas la spécialité, interrogés sur le programme de première de mathématiques intégré à l'enseignement scientifique et un troisième concernant les élèves de la voie générale suivant la spécialité portant sur le programme de spécialité de la classe de première.

Des aménagements de ces trois programmes et du programme de mathématiques de la classe de seconde seront proposés par le Conseil supérieur des programmes au cours du printemps 2025.

3. Format de l'épreuve

Dans l'objectif d'une clarification du cadre de l'épreuve, il semble important que son format soit identique, quelle que soit la situation de l'élève.

Cette épreuve aurait une durée totale de deux heures.

La calculatrice ne serait pas autorisée pour cette épreuve.

L'épreuve devrait avoir lieu après la mi-juin afin de permettre aux élèves de travailler l'ensemble du programme de la classe de première sur lequel ils seront évalués.

L'épreuve comportera deux parties :

- une première partie notée sur 8 points, évaluant des automatismes. Une liste d'automatismes à acquérir, commune aux trois profils d'élèves, figurera dans l'ensemble des trois programmes de première, suite aux aménagements proposés par le CSP. Cette première partie d'énoncé du sujet sera constituée d'une liste d'items sous forme de questionnaire à choix multiple et à réponse unique (QCU).

- une seconde partie notée sur 12 points, dont l'énoncé du sujet, différent pour chacun des trois cas évoqués ci-dessus, portera sur le programme de mathématiques étudié par l'élève lors de son année de classe de première. Quel que soit le programme étudié, l'énoncé comportera deux à trois exercices, permettant d'évaluer les différentes compétences mises en jeu dans l'activité mathématique.

¹ Il existe une particularité supplémentaire en voie technologique car le programme de tronc commun possède une spécificité pour la série sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A). Il sera donc nécessaire d'être attentif à n'interroger que sur la partie commune à l'ensemble des spécialités et veiller aux notions qui sont en seconde générale et technologique mais pas en seconde sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR).

4. Ressources pour les commissions d'élaboration de sujets

Afin de guider les commissions d'élaboration de sujets de l'épreuve de juin 2026 comptant pour le baccalauréat de la session 2027 dans le calibrage de l'épreuve, il sera nécessaire d'élaborer et de tester des sujets zéro correspondant à chacun des trois cas de figure d'ici le mois de juin 2025.